

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 27 janvier 2026

vingt-sept janvier deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation : 20 janvier 2026

Date d'affichage de la convocation: 20 janvier 2026

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

DE 2026 001

OBJET DE LA DELIBERATION **Approbation du CR du 20 novembre 2025**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'ensemble des délibérations prises lors de la séance du 20 novembre 2025, à savoir :

ü Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement collectif 2024,

ü Adoption du rapport sur le prix et qualité du service public d'eau potable 2024,

ü Garanties contrat de prêt Cantal Habitat n°178318,

ü Garanties contrat de prêt Cantal Habitat n° 178320,

ü DETR 2026 – Aménagement et sécurisation de la rue des Estives (RD 134),

ü Communalisation des parcelles sectionnaires de Valuéjols,

ü Adoption du compte rendu de la séance du 12 septembre 2025,

ü Communalisation de biens sectionnaire – Fontaine de La Malevielle,

ü Présentation du rapport Régional sur l'accueil dans les écoles primaires publiques,

ü Suppression de la régie de recettes camping-car,

ü Intégration de la commune dans le SIAEP Région d'Ussel,

Date de transmission de l'acte: 29/01/2026

Date de reception de l'AR: 29/01/2026

015-211502489-DE_2026_001-DE

A G E D I

ü Délibération relative à la protection sociale des agents – risque santé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte, à l'unanimité des présents, le compte-rendu de la séance 20 novembre 2025.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 27 janvier 2026